



MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

www.finances.gouv.td - Email : commfb@finances.gouv.td

INFO Finances

COTFiP
Observatoire
Observatoire Tchadien des
Finances Publiques

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION N° 0232 du 3 au 10 août 2020

SIGNATURE DU MEMORANDUM D'ENTENTE RELATIF AU FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN COMPLEXE DE RAFFINAGE D'HUILE DE PALME



le Ministre des Finances et du Budget TAHIR HAMID NGUILIN r

Le ministre des Finances et du Budget TAHIR HAMID NGUILIN et son collègue du Commerce, LAMINE MOUSTAPHA, ont signé avec la société OLAM Gabon, un mémorandum d'entente relatif au financement, pour la construction et l'exploitation d'un complexe de raffinage d'huile de palme le jeudi 6 août 2020 dans les locaux du ministère des Finances et du Budget.

Ce mémorandum d'entente

visait le financement, la construction et l'exploitation d'un complexe de raffinage d'huile de palme au Tchad. Ceci intervient suite à l'audience du 10 Mars 2020 que le Maréchal du Tchad IDRIS DEBY ITNO a accordé aux responsables du Groupe OLAM INTERNATIONAL. Cela témoigne de l'importance que les hautes autorités du Tchad accordent aux intentions

de prendre des opportunités

d'investissement au Tchad. En effet, C'est un complexe de raffinage d'huile de palme qui sera installé par Olam Palm Gabon (OPG) au Tchad. Cette société importera sa matière première, huile de palme brute, du Gabon où la société possède 63 000 ha de plantation de palmiers à huile. L'usine produira différentes qualités d'oléine de palme raffinées, des graisses et de la margarine.

Selon le secrétaire géné-

ral chargé du commerce de la société cotonnière du Tchad, IBRAHIM MALLOUM, le Tchad Consomme annuellement 185 000 tonnes d'huile comestible répartie comme suit :

- huile d'arachide Andouria 33%
- huile de palme importée 26%
- Huile d'arachide traditionnelle 16%
- huile de coton cointchad 15%
- importations diverses 10%

On évalue à 39 000 tonnes soit 25 milliards FCFA par an, payés en devises pour les importations de l'huiles de palme et tournesol.

Notons que OPG envisagerait la transformation des produits locaux qui sont l'arachide et le sésame.

Cette entité viendra renforcer le parc industriel du Tchad, créer des emplois et aussi faire économiser au pays la sortie de devise car l'huile brute importée vient du Gabon (la zone CEMAC). « L'implantation d'un Grand Groupe Agro Industriel comme OLAM INTERNATIONAL LTD, au Tchad, est incontestablement un appel d'air et



rassure d'autres investisseurs pour venir investir au Tchad. La réponse des investisseurs sera massive si des mesures importantes sont prises pour encourager les investisseurs déjà en place et assainir le climat des affaires dans notre pays», a-t-il soutenu.

Pour le Ministre LAMINE MOUSTAPHA en charge du

commerce, cette signature de mémorandum jette les bases d'une nouvelle coopération et d'un partenariat gagnant-gagnant entre le gouvernement de la République du Tchad et Olam Gabon. Il fournira aussi un cadre d'échange, de collaboration et permet aussi de déterminer les modalités d'action à entreprendre par les deux parties en vue d'atteindre les objectifs visés.



«Le projet de construction et d'exploitation d'un complexe de raffinage d'huile de NGUILIN, pour sa part se palme dans notre pays, est réjoui de ce mémorandum aussi un grand pas que nous et remercie les deux par-franchissons dans le développement d'une meilleure signature de ce mémorandum intégration économique de la communauté économique importance capitale dans des Etats de l'Afrique centrale ». Pour lui, le Tchad remission du secteur industriel d'énormes potentialités qui attendent qu'à être l'implantation d'un Grand exploités.

Groupe Agro Industriel

comme OLAM INTERNATIONAL LTD, au Tchad, va créer des emplois et aussi booster l'économie du pays.

L'argentin Alcaal va réaliser les études d'une centrale solaire PV de 200 MWc



Dans l'optique de compétitive, inclusive et durable pour que chaque citoyen puisse accéder à l'énergie électrique, le Gouvernement de la République du Tchad a aussi établi un Plan d'Urgence d'Accès à l'Électricité 2021 -2023. Le Ministre des Finances et du Budget **TAHIR HAMID NGUILIN** et la Ministre de l'Energie Mme **RAMATOU MAHAMAT HOUNTOUIN** ont signé avec la multi-

nationale Alcaal Group, représenté par Mr. Jorge Do Amaral, PDG du groupe, un protocole d'accord le 06 août 2020 dans la salle de réunion du Ministère des Finances et du Budget. L'objet du présent Protocole d'Accord est de confier à ladite Société, la réalisation des études complètes en vue de la construction par la société Alcaal Renovables S.R.L. des centrales solaires photovoltaïques (solaires, batteries de stockage pour assurer la stabilité du réseau et le raccordement aux réseaux) d'une capacité totale de 200 MW sur le site de Gassi, N'Djamena au Tchad, en vue de produire l'énergie électrique. Un accent particulier sera mis sur l'énergie électrique qui sera destinée aux secteurs d'activités socioéconomiques et aux ménages. Concernant spécifiquement ces centrales électriques, il est convenu entre les Par-

ties qu'elles seront installées dans des périmètres à convenir de commun accord. La mise en œuvre de ce central traduit la volonté d'accélérer l'électrification du pays en s'appuyant sur des sources renouvelables comme le solaire. Le gouvernement délivre de plus en plus de quitus pour permettre aux producteurs indépendants d'électricité (IPP) de booster le réseau électrique national du Tchad. Qui après le passage des représentants de l'entreprise Alcaal au Palais rose à N'Djamena a porté

ses fruits à travers ce protocole d'accord. La société Alcaal Renovables, basée à Buenos Aires en Argentine est une société créée en vertu des Lois de la République d'Argentine, ayant pour vocation le développement des projets d'énergies renouvelables dans les marchés en développement, fait partie du Groupe Alcaal qui possède une vaste expérience dans le développement, la structuration du financement et l'exécution réussie de grands projets clés en main en Afrique.

